



**2017-11
281**

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 13 novembre 2017 à 20:01.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #5 - Yvan Champagne

Sont absents à cette séance :

Siège #4 - Carole Dubois
Siège #6 - Jimmy Richard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

M. le Maire indique que compte tenu de la proximité du processus électoral et un possible dépouillement judiciaire, l'ordre du jour de cette séance est allégé et le Conseil municipal reprendra les travaux normaux à la prochaine séance publique.

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Marc Poulin - M. Poulin s'interroge à l'effet que la verbalisation de la rue "des Commissaires" ne soit pas à l'ordre du jour.

Nous lui expliquons les obligations à obtenir en vertu du protocole d'entente en ce sujet.

**2017-11
282**

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017

07 - FINANCES

07.01 - Comptes à payer

08 - URBANISME

08.01 - Pas de sujet au dossier

09 - LOISIRS

09.01 - Pas de sujet au dossier.

10 - INFRASTRUCTURES

10.01 - Luminaire supplémentaire - Domaine Saint-Pierre

10.02 - Éclairage – Pont Alfred Béland

10.03 - Signalisation routière - Indication d'une rue transversale à la route 269 sud

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11.01 - Vente d'un terrain dans le parc industriel

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Pas de sujet au dossier.

13 - CONTENTIEUX

13.01 - REG 524-17 / Abrogation – Règlement sur la rémunération du personnel électoral

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Aide financière - Promotion 2017-2018 de l'école Beaurivage

14.02 - Aide financière – Formation / Service des incendies

14.03 - Brunch de Noël – Le 10 décembre 2017

14.04 - Remise des prix - Fleurons du Québec

15 - SÉCURITE CIVILE

16 - MOTION SPÉCIALE

16.01 - 35 ans d'implication bénévole à la Saint-Vincent de Paul

16.02 - Collaboration - Ouverture officielle des locaux
communautaires du 171, rue O'Hurley

17 - VARIA

18 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Bruno Montminy et résolu à l'unanimité d'adopter
l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-11
283

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 2
octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48
heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en
prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en
session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Bruno
Montminy

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017, tel
qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - FINANCES

2017-11
284

07.01 - Comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant
de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois.

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Patricia St-
Hilaire

De payer les comptes du mois d'octobre 2017 répartis ainsi:

215 154.57 \$ pour factures payées par chèques;

60 881.16 \$ pour dépenses incompressibles payées par liens
électroniques;

125 670.52 \$ pour dépenses incompressibles payées par chèques;

56 119.75 \$ versés en salaires au cours du mois d'octobre 2017

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08.01 - Pas de sujet au dossier

09 - LOISIRS

09.01 - Pas de sujet au dossier.

10 - INFRASTRUCTURES

**2017-11
285**

10.01 - Luminaire supplémentaire - Domaine Saint-Pierre

Considérant que, une citoyenne du secteur « Domaine Saint-Pierre » a demandé lors de la séance publique du 2 octobre 2017, l'ajout d'un luminaire de rue;

Considérant que, le 1 novembre 2017, des citoyens du même secteur ont transmis une lettre à la municipalité indiquant un avis contraire;

Il est proposé par M. Gérard Grondin, appuyé par M. Yvan Champagne

Que, le Conseil municipal prend acte de la lettre transmise et qu'elle sera considérée lors de la mise en place de nouveaux luminaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-11
286**

10.02 - Éclairage - Pont Alfred Béland

Considérant que, le pont Alfred Béland est sous la juridiction du Ministère des Transports;

Considérant que, l'éclairage est déficient pour la sécurité des piétons le soir;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Yvan Champagne

Que, le Conseil municipal demande au Ministère des Transports, l'installation de luminaire dans le centre du pont Alfred Béland pour améliorer la sécurité des piétons qui marchent le soir;

Que, le Ministère des Transports communique à la direction générale les orientations en ce sujet pour connaître l'échéancier des travaux à venir.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-11
287**

10.03 - Signalisation routière - Indication d'une rue transversale à la route 269 sud

Considérant que, la route 269 sud est sous la juridiction du Ministère des Transports;

Considérant que, la signalisation pour indiquer la route Rageot est déficiente et que les véhicules d'urgence ainsi que les autres usagers de la route ne visualisent pas rapidement la dite route;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Yvan Champagne

Que, le Conseil municipal demande au Ministère des Transports, l'installation d'un panneau d'identification de rue pour améliorer la sécurité routière dans le secteur concerné;

Que, le Ministère des Transports communique à la direction générale les orientations en ce sujet pour connaître l'échéancier des travaux à venir.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

**2017-11
288**

11.01 - Vente d'un terrain dans le parc industriel

Il est proposé par M. Gérard Grondin, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, la Municipalité de Saint-Gilles vend à Monsieur Sylvain Légaré, représentant la compagnie SCL Métal. Corporation légalement constituée suivant la Loi sur les compagnies, située au 25, rue des Industries à Saint-Gilles Qc G0S 2P0

Désignation

Une parcelle de terrain connue et désignée comme étant le lot numéro 5 959 275-P du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, contenant en superficie 1 621.20 mètres carrés;

Que, le prix est fixé à 0.50 \$ du pied carré (17 451 pieds carrés). Le montant total est de 8 725.50 \$ avant taxes si applicables. Le dépôt de 500.00 \$ remis lors de la signature de l'offre d'achat sera soustrait au prix total global lors de la signature du contrat notarié;

Que, le revenu soit imputé au code budgétaire 01.272.00.000

Que son honneur, le Maire, Robert Samson et la directrice générale Mme Sandra Bélanger, soient et ils sont par les présentes, autorisés pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gilles, à signer ledit contrat de vente, à en recevoir la considération, à en donner quittance totale et finale et à insérer audit contrat toutes clauses et conditions qu'ils jugeront à propos, et généralement faire le nécessaire;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Pas de sujet au dossier.

13 - CONTENTIEUX

**2017-11
289**

13.01 - REG 524-17 / Abrogation - Règlement sur la rémunération du personnel électoral

Considérant que, le 2 octobre 2017 la municipalité a adopté par la résolution 2017-10-273 le règlement 524-17 en sujet de la rémunération du personnel électoral;

Considérant que, le 20 septembre 2017, un avis de révision de la rémunération payable lors d'élections et référendums municipaux a été publié dans la Gazette Officielle et que ce règlement provincial a été adopté le 3 octobre 2017;

Considérant que, les taux inscrits étaient plus élevés que les taux adoptés par le Règlement 524-17 et que l'avis légalement prévaut sur le

règlement et que le Conseil municipal en a été avisé par courriel des modifications à apporter dès que l'administration en a été informée;

Il est proposé par M. Yvan Champagne, appuyer par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil municipal abroge le Règlement 524-17 et autorise le paiement des taux adoptés et transmis pour le personnel électoral de la municipalité de Saint-Gilles.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

**2017-11
290**

14.01 - Aide financière - Promotion 2017-2018 de l'école Beaurivage

Attendu que, le Conseil municipal de Saint-Gilles est conscient de l'importance d'obtenir un diplôme d'études secondaires;
Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Bruno Montminy

De participer à la campagne de financement des élèves du cinquième secondaire de l'école Beaurivage en achetant une publicité (promotion) et souhaite féliciter la cohorte 2016-2017;

D'imputer la dépense forfaitaire de 80\$ et taxes si applicables au 02.130.00.340

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-11
291**

14.02 - Aide financière - Formation / Service des incendies

Attendu que, le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que, ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que, ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que, ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles prévoit la formation d'un pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que, la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Lotbinière en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par M. Yvan Champagne et appuyé par M. Gérard Grondin et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation des pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-11
292**

14.03 - Brunch de Noël - Le 10 décembre 2017

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles souhaite promouvoir des activités communautaires telles que le décrit la politique Familles-Aînés;

Attendu que, chaque année lors du dépouillement de l'arbre de Noël; organisé par les Chevaliers de Colomb de notre territoire, nous participons à cet événement en offrant un brunch à toute la population;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Yvan Champagne

Que, le Conseil municipal souhaite inviter toute la population au Brunch de Noël 2017 qui aura lieu le 10 décembre prochain à la salle communautaire;

Que, l'invitation sera transmise par le biais du journal "Le Courant" de décembre 2017;

Que, les coûts du brunch soient imputés au poste budgétaire 02.701.00.339.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-11
293**

14.04 - Remise des prix - Fleurons du Québec

Considérant que, la municipalité de Saint-Gilles a obtenu son 4^{ième} Fleuron;

Considérant que, cette marque de reconnaissance sera remise le 5 décembre prochain à Saint-Hyacinthe;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Yvan Champagne

Que, le Conseil municipal délègue M. Robert Samson, Maire et M. Claude Bougie, membre du Comité d'Embellissement pour représenter la municipalité de Saint-Gilles à cet événement;

Que, les dépenses reliées à cet événement au montant de 370.00 \$ plus taxes si applicables soient imputées au code budgétaire 02.701.70.346.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

15 - SÉCURITE CIVILE

16 - MOTION SPÉCIALE

**2017-11
294**

16.01 - 35 ans d'implication bénévole à la Saint-Vincent de Paul

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil municipal souhaite souligner les 35 ans d'implication bénévole de Mme Évangeline Montminy et Mme Jeanne D'Arc Berthiaume ainsi que de Mme Alice Bilodeau qui cumule 33 ans au sein de l'organisme « La Saint-Vincent de Paul » pour la municipalité de Saint-Gilles;

Merci à chacune pour ce dévouement exceptionnel auprès des personnes les plus démunis de notre municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-11
295**

16.02 - Collaboration - Ouverture officielle des locaux communautaires du 171, rue O'Hurley

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Gérard Grondin

Que, le Conseil municipal remercie chaleureusement les membres du Cercle des Fermières ainsi que les membres de la Saint-Vincent de Paul pour le succès obtenu lors de l'ouverture des locaux communautaires du 171, rue O'Hurley le 14 octobre 2017;

La participation citoyenne a été excellente et a permis de mieux connaître l'ampleur de vos tâches et promouvoir vos organismes respectifs.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

17 - VARIA

Inscrire les éléments du varia ici.

18 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gérald Montminy - Monsieur a déposé durant la saison estivale une demande d'autorisation pour des travaux à un fossé et n'aurait pas eu de réponse à cet effet;

Il invoque aussi le fait que pour le nettoyage des fossés, le et l'entretien (fauchage, débroussaillage) sont déficients. Il souhaiterait dans un avenir rapproché que ce rang soit asphalté. Il requiert que le nom de rue "Rageot" soit identifié à l'intersection donnant sur la route 269.

Mme Louiselle Therrien - Madame prend acte de la requête des citoyens de son secteur et comprend que le confort des signataires doit être respecté. Elle demande à connaître l'avancement du dossier en sujet de la stabilisation de la rive dans le secteur Saint-Pierre Sud.

Nous lui indiquons que pour la stabilisation de la rive, le dossier avance et que lorsque les deux ministères concernés, soit : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que le MDDELCC auront donné les autorisations, nous produirons les travaux.

M. Richard Pellerin - Monsieur souhaite acquérir le sentier piétonnier qui longe sa demeure et voudrait des améliorations en sujet du bruit provenant du parc Industriel.

**2017-11
296**

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yvan Champagne et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21:17.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière